

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32058**

Intitulé

Responsable d'enquête sur un événement aéronautique (aéronef militaire / aéronef civil)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'intérieur - Direction générale de la gendarmerie nationale - Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale	Sous-Directeur des Compétences

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable d'enquête sur un événement aéronautique (Aéronef militaire/ Aéronef civil) a pour principales activités lors d'un incident aérien, d'élaborer des hypothèses d'enquête, d'orienter les investigations, de coordonner l'action des personnels et des moyens mis à sa disposition.

Le (la) titulaire, capable de :

Blocs de compétences :

Indiquer les blocs de compétences constituant la certification en complétant les tableaux suivants. Vous pouvez ajouter autant de blocs que nécessaire.

Bloc 1 :

Intitulé : Diligenter une enquête judiciaire sur un événement d'aéronef militaire ou civil

Descriptif et modalités d'évaluation : Etudes de cas concrets et mises en situation

Bloc 2 :

Intitulé : Définir une stratégie de communication dans le cadre d'une enquête sur un événement

Descriptif et modalités d'évaluation : Etudes de cas concrets et mises en situation

Bloc 3 :

Intitulé : Manager, coordonner et former une équipe d'enquêteurs

Descriptif et modalités d'évaluation : Etudes de cas concrets et mises en situation

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Aviation (civile, militaire), aéronautique, assurances

Enquêteur spécialisé (événements aéronefs civils et/ou militaires), enquêteur technique d'accident d'aviation

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1704 : Management de la sécurité publique

K2502 : Management de sécurité privée

Réglementation d'activités :

Code Pénal

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Bloc 1 : Diligenter une enquête en lien avec un événement aérien (civil / militaire)

Bloc 2 : Définir une stratégie de communication dans le cadre d'une enquête sur un événement aérien

Bloc 3 : Manager, coordonner et former une équipe d'enquêteurs

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Président : Commandant de la Gendarmerie de l'Air ou son représentant Autres membres : Représentant de la gendarmerie de l'air Représentant de la gendarmerie maritime Représentant des forces aériennes de la gendarmerie Représentant de l'aviation civile
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Président : Chef du bureau de la formation, sous-direction des compétences - DGGN Autres membres : Commandant de la gendarmerie de l'air ou son représentant Un représentant de la gendarmerie de l'air Un représentant de la gendarmerie maritime Un représentant des forces aériennes de la gendarmerie Un représentant de l'aviation civile Un représentant de la gendarmerie de l'air Un représentant de la gendarmerie des transports aériens Deux professionnels extérieurs à la gendarmerie

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II , avec effet au 19 octobre 2012, jusqu'au 4 janvier 2024.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Responsable d'enquête d'événement aéronautique (aéronefs civil / aéronefs militaires)

Lieu(x) de certification :

Gendarmerie de l'Air / Division de l'appui opérationnel

Gendarmerie de l'Air / Commandement de la gendarmerie de l'air / Etat major / Division de l'appui opérationnel

Base aérienne 107, Zone Nord / Villacoublay (78)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Gendarmerie de l'Air / Division de l'appui opérationnel

Gendarmerie de l'Air / Commandement de la gendarmerie de l'air / Etat major / Division de l'appui opérationnel

Base aérienne 107, Zone Nord / Villacoublay (78)

Historique de la certification :